



Cher(e) Bruxellois(e),

Si vous lisez cette lettre c'est que vous êtes probablement intéressé(e) par **l'installation de panneaux solaires photovoltaïques** sur votre toiture ?

Si c'est le cas, nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer en ce début d'année 2019 : notre projet **Sun for Schools** prend de l'ampleur et propose désormais une **offre adaptée aux particuliers**.

De quoi s'agit-il ?

Concrètement, nous proposons aux **bruxellois(e)s propriétaires** d'un bien immobilier de profiter d'une offre similaire à celle que nous destinons aux écoles. Il s'agit de **l'installation gratuite de panneaux solaires photovoltaïques** (à nos frais) sur votre toiture dans une solution **« gagnant-gagnant »**.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Deux options :

Première option : Nous investissons pour vous !

- Nous réalisons gratuitement une **étude de faisabilité** de votre toiture afin de convenir ensemble du nombre de panneaux photovoltaïques (entre 12 et 16) qui seront installés dépendant de **votre contexte** et de **vos besoins** en énergie ;
- Une fois l'étude réalisée, nous signons une **convention de mise à disposition** de votre toiture et **nous finançons intégralement l'achat et l'installation** des panneaux ;
- Une fois les panneaux installés, les coûts d'assurance, d'entretien et éventuellement de réparation sont majoritairement à nos frais (nous demandons une part de 15% de vos gains sur votre facture d'électricité pour couvrir une partie de ces frais), **vous profitez de l'énergie** produite par les panneaux de manière entièrement **libre et gratuite** et faites ainsi des économies importantes sur votre facture d'électricité dès la première année ;
- De notre côté et afin de rentabiliser l'installation, nous recevons, pendant une période de **10 ans**, les **certificats verts** octroyés par la région pour la production d'énergie verte ;
- Au terme de cette période, vous devenez gratuitement **propriétaire** de l'installation qui produira pour encore **15 ans** au minimum (chaque panneau étant garanti 25 ans).

Cette méthode fiable et efficace a déjà fait ses preuves auprès de **25 écoles** de la région bruxelloise et est uniquement possible **grâce à l'octroi des certificats verts**.

Seconde option : Vous achetez vos propres panneaux

- Vous nous fournissez vos **coordonnées** et informations relatives à l'énergie et vous participez à notre centrale d'achats groupés ;
- Vous décidez d'investir ou non dans une installation qui est alors votre **propriété** et pour laquelle vous touchez directement les **certificats verts** en plus d'économies d'énergie dès la première année.

NB : À noter que dans cette option, vous êtes en charge des coûts d'entretien, d'assurance et de réparation puisque l'installation vous appartient.

L'avantage de disposer de panneaux solaires est double :

- Vous concurrez à rendre la ville plus **verte** et à réduire votre **empreinte carbone** ;
- Vous réalisez des **économies** qui sont de l'ordre de **700 euros** sur la facture d'électricité annuelle d'un ménage bruxellois moyen.

Pourquoi collaborer avec nous ?

En plus de vous fournir une **solution clé-sur-porte** qui répond à vos besoins en énergie, nous réinvestissons une partie de nos bénéfices dans les **projets écologiques** de l'école que **vous choisissez** ! Que ce soit au travers d'un potager, d'une ruche ou d'un système de bouteilles consignables, cet argent servira à développer de nouveaux outils pédagogiques pour sensibiliser les jeunes générations au développement durable.

Pourquoi maintenant ?

La région de Bruxelles-Capitale doit remplir ses objectifs de développement durable et accuse du retard sur le programme planifié par l'Europe. Si la région ne remplit pas les conditions imposées dans les temps, elle sera financièrement sanctionnée et il est probable que c'est nous, citoyen(ne)s, qui en paierons le prix. C'est pourquoi le gouvernement régional a décidé de soutenir chaque propriétaire de panneaux solaires par le biais de certificats verts (CV), un puissant incitant visant à œuvrer pour l'environnement de manière rentable.

Vous êtes intéressé(e) ? Vous avez des questions ? Vous souhaitez davantage de précisions ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous : **+32.498.59.37.21** - info@sunforschools.be ou à visiter notre site sur **www.sunforschools.be** pour une offre plus détaillée.

ⁱ Sun for Schools est une initiative soutenue par la coopérative agréée Enerschool et l'ASBL Sunrise. Lancé en novembre 2016, ce projet accompagne les écoles dans leur transition écologique via l'installation de panneaux solaires et la sensibilisation des jeunes générations aux enjeux du développement durable.